

Compte-rendu sommaire de la séance du : Vendredi 07 mars 2014

La séance est ouverte à 20h30 par Monsieur le Maire.

En exercice 13, présents 12, votants 12. Etait excusé : M. Sébastien MIEGGE.

A l'unanimité, le Conseil nomme secrétaire de séance Mme Nicole DERVIN.

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

**A l'ordre du jour :**

Travaux forestiers, Compte administratif 2013, Compte de gestion 2013, Affectation des résultats, Vote des taux d'imposition, Budget primitif 2014, Devis pose film anti-UV bâtiment de l'école, Rapport Assemblée Générale SIEA, Elections municipales : composition du bureau de vote, Questions diverses.

**Travaux forestiers**

M. le Maire présente le programme des travaux forestiers 2014. Le conseil approuve le programme et sollicite auprès de la Région une subvention pour des travaux de dégagement et de dépressage en forêt communale prévus pour l'exercice 2014. Ces travaux sont à effectuer dans les parcelles 7 et 17 sur une surface de 23.75 hectares, pour un montant estimé de 16 088.78 Euros HT.

Les travaux de maintenance s'élèvent à 5 017.28 Euros HT.

**Approbation des comptes de l'année 2013**

M. Patrick CHAPELUT prend la présidence pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2013 établi par le Maire. Le Conseil, après en avoir pris connaissance, approuve ce document.

M. le Maire ayant repris sa fonction de Président, le Conseil vote le compte de gestion du receveur et décide de l'affectation du résultat de fonctionnement :

- l'excédent global de 153 091.25 € du budget général est affecté à la couverture du besoin de financement d'investissement,
- budget service des eaux : l'excédent, de 41 811.06 €, est affecté en excédent d'exploitation reporté,
- budget transport : l'excédent, de 30 192.21 €, est affecté en excédent d'exploitation reporté pour 13 665.19 € et 16 527.02 € à la couverture du besoin de financement d'investissement.

**Vote des taux d'imposition**

A l'unanimité, le Conseil décide de maintenir les taux des taxes locales comme suit :

- Taxe d'habitation : 7,12 %
- Taxe foncière (bâti) : 5,73 %
- Taxe foncière (non bâti) : 18,56 %

**Budget primitif 2014**

A l'unanimité, le conseil vote le budget primitif 2014 avec reprise des résultats de l'exercice 2013.

Le budget communal et ses annexes s'équilibrent ainsi :

- Budget Communal :
  - section de fonctionnement : 636 195,00 €
  - section d'investissement : 240 691,25 €
- Budget Service des Eaux :
  - section de fonctionnement : 147 111,06 €
  - section d'investissement : 289 009,19 €
- Budget Transport :
  - section de fonctionnement : 16 565,19 €
  - section d'investissement : 21 550,02 €

**Devis**

M. le Maire présente un devis de la société Y.S Film Protect pour la pose de film anti-UV sur les vitres de la salle de motricité de l'école, pour un montant de 490.00 € TTC. Le conseil municipal approuve.

**Assemblée générale Syndicat Intercommunal d'Énergie et de E-communication de l'Ain**

M. Patrick CHAPELUT, délégué du SIEA, présente le compte-rendu de l'assemblée générale du 15 février 2014. Les points abordés lors de cette assemblée ont été les investissements de la fibre optique, la dénonciation de la convention avec Ineo et les certificats d'économie d'énergie.

**Questions diverses**

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- de la composition du bureau de vote pour le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales,
- d'une proposition de la société Décopierre pour le crépi du four communal,
- du passage du tour de France le mercredi 16 juillet 2014 avec l'installation d'un village étape sur le terrain du Crozet,
- du passage du Rallye Ain-Jura les 27 et 28 juin 2014,
- d'un projet d'animation pour le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Prairie.

La séance est levée à 22 heures 30.

Ainsi fait et délibéré en séance.

Affiché le 10 MAI 2014

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



MAIRIE D'ÉCHALLON  
(Ain)